

Oxy-Pink®

Désinfectant virucide et bactéricide
de routine pour exploitations agricoles

LANXESS
BIOSECURITY
SOLUTIONS



Désinfection des surfaces,
des équipements



Désinfection
en pédiluve



Utilisable dans l'eau de boisson
pour les animaux



Peut être pulvérisé
en présence d'animaux

Type de produit (règlement sur les produits biocides - BPR)

- TP3 : Hygiène vétérinaire (matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux)
- TP5 : Eau de boisson pour les animaux

Approbations

- Oxy-Pink® est utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement (UE) n° 2018/848 pour la désinfection des installations de traite et de l'eau de boisson pour animaux.

Composition

- Di(peroxomonosulfate) di(sulfate) de pentapotassium trihydrogène; KMPS 50,1%, équivalent à 45% de substance active pure
- Excipients : surfactant anionique, agent chélateur, acides organique et inorganique.

Caractéristiques physico-chimiques

- Aspect : poudre rose
- Odeur : agrumes
- Densité : $\approx 1,07 \text{ g/cm}^3$ (20 °C)
- pH de la solution à 1% : $\approx 1,5-2,75$

Présentations du produit

- 1, 5 et 10 kg

Conservation

- Produit concentré : 3 ans
- Solution à 1% : 1 jour
- Solution à 0,1% : 1 jour



Dosage et mode d'application

Utilisation	Taux de dilution	Mode d'application
Surfaces préalablement nettoyées et rincées	1%	À l'aide d'un nettoyeur à pression ou d'un autre pulvérisateur mécanique réglé sur une faible pression, appliquer à raison de 300 ml/m ² (ou jusqu'au point de ruissellement) à l'aide d'un lance-mousse ou d'une lance de pulvérisation. Laisser sécher la surface.
Pédiluves	1%	Remplissez le pédiluve avec le volume requis de Oxy-Pink® pur et d'eau et mélangez bien. Veillez à ce que toutes les personnes passent par le pédiluve avant d'entrer sur le site ou dans les bâtiments. Renouvelez la solution désinfectante tous les jours.
Eau de boisson pour animaux	0,1%	Appliquer la dose nécessaire dans le réservoir principal ou par l'intermédiaire d'un équipement de distribution d'eau.
Pulvérisation aérienne en présence d'animaux	1%	Appliquer la solution Oxy-Pink® en présence d'animaux deux fois par semaine aux doses suivantes : - Volailles élevées au sol : appliquer 40 ml de solution Oxy-Pink® par m ² de surface au sol. - Pondeuses en cage : appliquer 40 litres de solution Oxy-Pink® pour 40 000 poules pondeuses. - Porcs : appliquer 100 à 200 ml de solution Oxy-Pink® par m ² de surface au sol.

Efficacité virucide

Virus/Maladies	Méthode d'essai	Taux de dilution	Temps de contact	Température
Bursite infectieuse (IBD ou Gumboro)	EN14675	0,25%	30 min	10 °C
Coronavirus félin	EN17122	0,10%	60 min	10 °C
Entérovirus bovin (ECBO)	EN14675	0,50%	30 min	10 °C
Fièvre aphteuse (FA)	UK DEFRA	0,09%	30 min	4 °C
Grippe porcine	EN14675	0,25%	30 min	10 °C
Maladie d'Aujeszky	EN14675	0,25%	30 min	10 °C
Maladie de Newcastle (ND)	UK DEFRA	0,50%	30 min	4 °C
	EN14675	0,50%	30 min	10 °C
Maladie vésiculeuse porcine	UK DEFRA	1,00%	30 min	4 °C
Parvovirus porcin	EN17122	0,25%	120 min	10 °C
Peste porcine classique	EN14675	0,25%	30 min	10 °C

Efficacité bactéricide

Bactérie	Méthode d'essai	Taux de dilution	Temps de contact	Température
<i>Enterococcus hirae</i>	EN14349	0,50%	30 min	10 °C
	EN16437	1,00%	60 min	10 °C
<i>Escherichia coli</i>	EN1276	0,50%	5 min	20 °C
<i>Proteus hauseri</i>	EN14349	0,50%	30 min	10 °C
	EN16437	1,00%	60 min	10 °C
<i>Proteus vulgaris</i>	EN14349	0,50%	30 min	10 °C
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	EN14349	0,50%	30 min	10 °C
	EN16437	1,00%	60 min	10 °C
<i>Salmonella</i> Enteritidis	UK DEFRA	1,20%	30 min	4 °C
	EN14349	0,25%	30 min	10 °C
<i>Staphylococcus aureus</i>	EN16437	1,00%	60 min	10 °C
	EN14349	0,50%	30 min	10 °C



Dosage pour un élevage de volailles

Surface au sol	Surface totale	Volume de Oxy-Pink® dilué à 1%	Quantité de Oxy-Pink® pur
1000 m ²	2500 m ²	750 litres	7,5 kg



Dosage pour un élevage de porcs

Nombre de porcs	Surface totale	Volume de Oxy-Pink® dilué à 1%	Quantité de Oxy-Pink® pur
Pour 10 truies	240 m ²	72 litres	720 g
Pour 100 porcelets	150 m ²	45 litres	450 g
Pour 100 porcs à l'engraissement	300 m ²	90 litres	900 g

Équipement de protection (EPI)

Toujours utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) lors de la manipulation et de l'application de produits chimiques :

- Combinaison - risque chimique type 4 à usage unique
- Bottes résistantes aux produits chimiques
- Gants
- Ecran facial ou masque anti-poussière FFP2, et lunettes de protection

Veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) du produit pour en savoir plus sur l'EPI.



THESEO France
200 avenue de Mayenne
53000 Laval – France

Tel: +33 (0)2 43 67 96 96
Fax: +33 (0)2 43 67 97 00
contact.LBSFrance@lanxess.com
biosecurity@lanxess.com
biosecuritysolutions.lanxess.com
lanxess.com

Ces informations et nos conseils techniques – qu'ils soient verbaux, écrits ou sous forme d'essais – sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et sont donnés en toute bonne foi, mais sans garantie, expresse ou implicite, et cela s'applique également lorsque les droits de propriété de tiers sont concernés. Nos conseils ne vous dispensent pas de l'obligation de vérifier les informations actuellement fournies – en particulier celles contenues dans nos fiches de données de sécurité et d'informations techniques – et de tester nos produits quant à leur adéquation aux processus et utilisations prévus. L'application, l'utilisation et la transformation de nos produits et des produits que vous fabriquez sur la base de nos conseils techniques ne sont pas de notre ressort et relèvent donc entièrement de votre responsabilité. Nos produits sont vendus conformément à la version actuelle de nos Conditions générales de vente et de livraison.

Les utilisations indiquées et les allégations enregistrées pour le produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez contacter LANXESS pour vérifier les utilisations approuvées spécifiques à votre pays.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

À usage professionnel uniquement.

©2026 LANXESS. LANXESS, le logo LANXESS et Oxy-Pink® sont des marques commerciales de LANXESS Deutschland GmbH déposées dans de nombreux pays du monde entier